

Possibilités de subventionnement du département Art et Culture de la mairie de l'arrondissement de Pankow

Le département de Art et Culture de la Mairie d'arrondissement de Pankow subventionne des projets culturels relevant de toutes les disciplines artistiques, à condition qu'ils soient réalisés ou présentés à Pankow et qu'ils remplissent les conditions de l'un des programmes de subventionnement existants.

Les programmes de subventionnement diffèrent concernant les objectifs, les dates limites de demandes et les procédures d'attribution. Le résumé suivant devrait vous permettre d'avoir une première idée. Vous trouverez des informations plus détaillées (en allemand) sur les pages de chaque programme de subventionnement. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par écrit en anglais pour toutes questions individuelles et à utiliser les outils appropriés en ligne pour la traduction des contenus, par ex. www.deepl.com.

1. Subventions pour des projets dans la domaine artistique et culturel

Les projets subventionnés sont des projets individuels et actuels, qui sont présentés publiquement à Pankow. Ils doivent contribuer à la diversité et à la vivacité de la vie culturelle de l'arrondissement. Il peut s'agir par exemple d'une exposition, d'une lecture, d'un concert, d'une performance ou encore d'une production théâtrale. Les projets interdisciplinaires sont également pris en compte, mais pas de projets dans la domaine de la formation culturelle.



Photo : Bernd Kumar
ELEKTRO KAGURA | G8.000.000

2. Subventionnement de d'infrastructure de la scène indépendante

Ce programme de subventionnement s'adresse aux institutions culturelles indépendantes de Pankow qui ne reçoivent pas de subventions structurelles (par exemple par le Sénat pour la culture et l'Europe (« Senatsverwaltung für Kultur und Europa »). Il est possible d'obtenir des subventions pour l'acquisition d'infrastructures techniques et de mobilier, par exemple pour le matériel technique d'éclairage et de son ou pour de nouveaux sièges. Les petites formations et les consultations en ce qui concerne l'organisation sont également éligibles, à condition qu'elles servent à optimiser les processus au sein de l'institution, par exemple des ateliers dans le domaine des relations publiques.

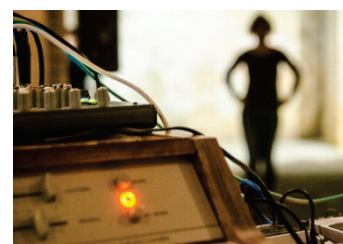


Photo : Alexander Meurer
bohemian.drips | Mémoire

3. Fonds berlinois pour des projets dans le domaine de la formation culturelle

Ce fonds met à disposition des moyens pour des projets avec une participation active d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes jusqu'à l'âge de 27 ans. Seuls les projets de coopération entre institutions culturelles / artistes indépendants (= partenaires culturels) et des crèches / écoles / centres de loisirs etc. de Pankow (partenaires éducatifs) sont éligibles. Il peut s'agir par exemple d'une semaine de projet dans une école, d'un projet artistique dans une crèche, ou encore d'un atelier dans un centre de loisirs pour jeunes.



Photo : Valentina Sartori
Projet artistique : Tempête et plage

Le Fonds berlinois pour les projets dans le domaine de la formation culturelle se compose de trois piliers. Au niveau de l'arrondissement, seuls les fonds du pilier 3 sont attribués. Pour plus d'informations à ce sujet en langue anglaise, merci de consulter : www.kulturformen.berlin/foerdern/berliner-projektfonds-kulturelle-bildung/berlin-project-fund-for-arts-education.

4. Subventionnement du programme KiA

Le programme KiA subventionne l'établissement et la réalisation d'offres théâtrales pour les enfants et les jeunes dans les douze arrondissements de Berlin. A Pankow aussi, des subventions peuvent être demandées pour de différents objectifs :

a) Les artistes individuels et les groupes indépendants sans lieu de représentation fixe peuvent demander des primes de représentation pour des événements théâtraux dans certaines parties de Pankow.

b) Les salles de théâtre pour enfants et adolescents de Pankow peuvent déposer des demandes de subvention pour des projets, par exemple pour une nouvelle production. Egalement éligibles sont les projets de coopération entre artistes et autres institutions de Pankow. Ces projets doivent permettre de créer de nouvelles structures décentralisées et des synergies dans le domaine du théâtre pour enfants et adolescents et du théâtre de marionnettes.

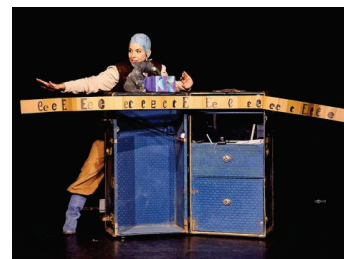


Image : Swen Siewert
POP UP, PIRAT ! - Pliages fantastiques et trésors linguistiques éblouissants

Aperçu des programmes de subvention du département art et culture de Pankow:

<i>État des informations : Juillet 2022</i>	1. Subventionnement de projets artistiques et culturels	2. Subventionnement pour les infrastructures	3. Fonds berlinois pour des projets dans le domaine de la formation culturelle (pilier 3)	4. Subventionnement du programme KiA (mise en œuvre à Pankow)
Contenu	Nouveaux projets artistiques de toutes les disciplines avec présentation à Pankow	Acquisitions de matériel technique et de mobilier, qualifications	Projets participatifs de formation culturelle	Primes de représentation et subvention de projets pour le théâtre pour enfants et adolescents et le théâtre de marionnettes
Demandeur	Artistes, collectifs d'artistes, associations, initiatives	Gérants d'institutions culturelles indépendantes à Pankow	Partenaires culturels et éducatifs (site : Pankow) en tandem	Professionnels du théâtre, institutions, associations/ initiatives
Montant de la subvention	10 000 € max.	7 500 € max. (500 € pour les qualifications)	5 000 € max.	400 - 1 400 € de prime, 20 000 € max. par projet
Budget de subventions	155 000 € par an	30 000 € par an	4 000 € par an	environ 100 000 € par an
Date limite de présentation des demandes	15 octobre	15 octobre	15 décembre	15 janvier / 15 mai

Remarques générales concernant les procédures d'attribution de subventionnement du domaine

Les quatre programmes sont des procédures de subventionnement publique à la culture, les bases légales du Land de Berlin pour l'attribution de subventions s'appliquent.

Certains critères doivent donc impérativement être remplis pour qu'une demande de financement d'un projet puisse être présentée :

- Les projets doivent être nouveaux et temporaires.
- Les projets ne doivent pas encore avoir commencé.
- Les projets ne doivent pas avoir un caractère commercial.

Chaque programme de subventionnement dispose de son propre jury qui examine et évalue les demandes. Une qualité artistique et esthétique élevée est toujours exigée, c'est pourquoi tous les programmes s'adressent en priorité aux artistes professionnels. Les demandes doivent être rédigées en allemand - des exceptions pour certaines parties (par exemple le CV) sont possibles après accord et aucune évaluation de l'orthographe ou de la grammaire n'est effectuée. Ce qui importe, c'est que le concept du projet soit compréhensible.

Autres liens concernant le thème des subventionnements culturelles à Berlin

A Berlin, il existe plusieurs centres de services qui proposent des ateliers, des informations et des conseils sur le sujet des subventionnements culturelles. Les liens suivants mènent aux sites web correspondants, dont la plupart des contenus sont également disponibles en anglais :

Beratungszentrum für Kultur- und Kreativschaffende
(Centre de conseil pour les acteurs du monde de la culture et de la création)

<https://www.kreativkultur.berlin/en/home/>

Performing Arts Programm Berlin :

<https://pap-berlin.de/en>

Berufsverband Bildender Künstler*innen Berlin:

Association professionnelle des artistes visuels de Berlin :

<https://www.bbk-berlin.de/en>

Centre de services créatifs de WeTek Berlin gGmbH

<https://wetek.de/creative/english/>

Contact et conseil sur les programmes de subventionnement du département :

Alexandra Heyden,

Tél. : (030) 90295-3803

alexandra.heyden@ba-pankow.berlin.de